Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

Le Président de la République du Burkina Faso reçoit la présidente de la HACA A l'occasion de l'inauguration du nouveau centre de monitoring des médias mis en place grâce à un partenariat entre la HACA et le CSC du Burkina Faso

27 déc 2019

JVC

TV Maria

Canon

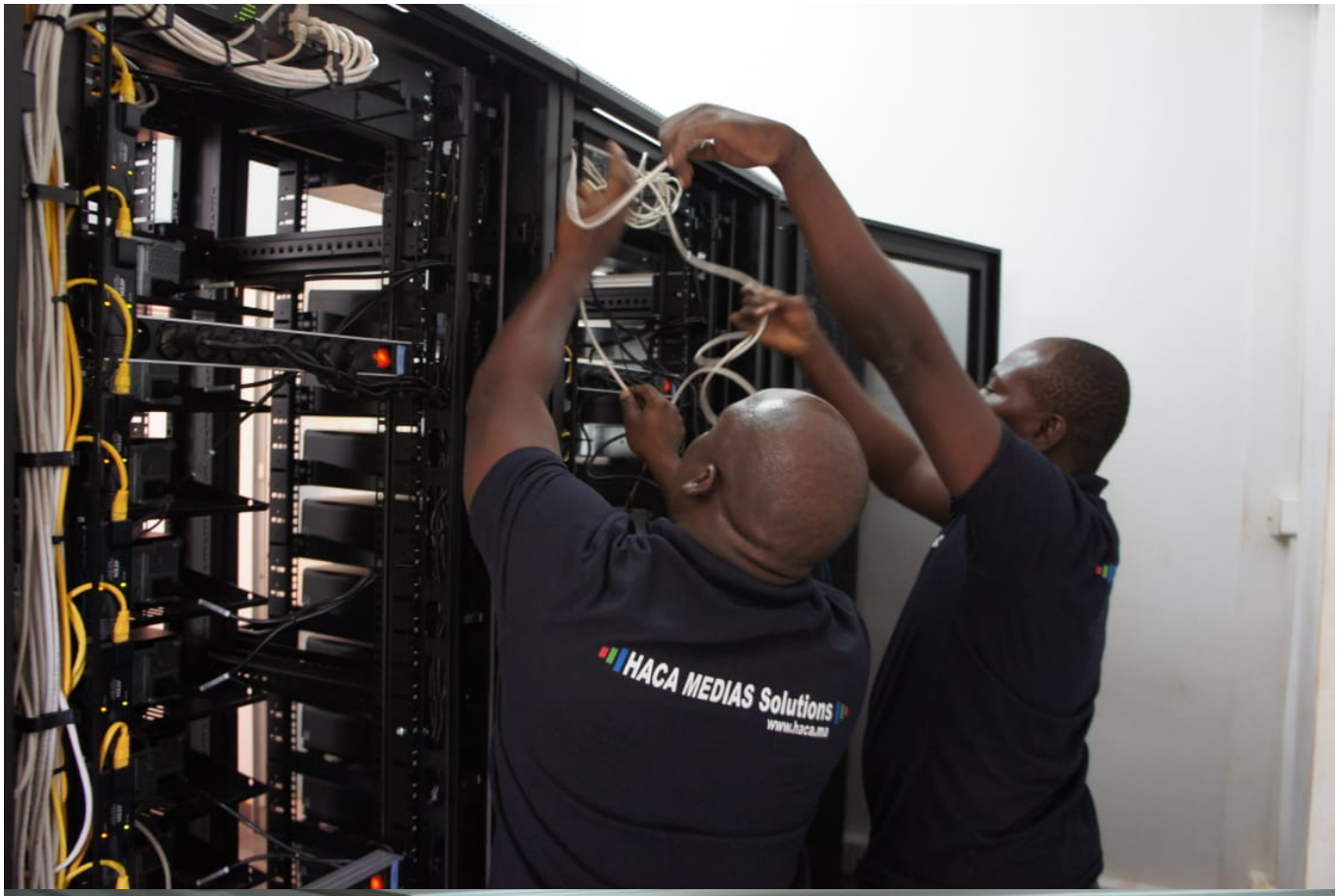

A l’occasion du lancement officiel du Centre de monitoring du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) du Burkina Faso, fruit d’un partenariat entre la Haute Autorité de la Communication

Audiovisuelle du Maroc et son homologue burkinabé, Mme Latifa Akharbach, Présidente de la HACA a été reçue en audience le vendredi 27 décembre par S.E M. Roch-Marc Christian Kaboré, Président de la République du Burkina au palais présidentiel de Kossyam, à Ouagadougou.

Au cours de cette entrevue, tenue en présence de M. Youssef Slaoui, Ambassadeur du Royaume au Burkina Faso, Maitre Mathias Tankoano, Président du CSC et M. Talal Salahdine Manager Afrique au sein de la HACA, le Chef de l'Etat burkinabé a rendu hommage à l'engagement panafricain de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et a souligné la valeur ajoutée spécifique des coopérations dédiées à la recherche de solutions africaines au moyen d'expertises africaines. Le Président Kaboré a à ce propos, salué l'expérience marocaine en matière de régulation audiovisuelle et remercié la présidente de la HACA, pour l'effort de formation et l'apport d'expertise dont a bénéficié le régulateur burkinabé.

Pour sa part, Mme Latifa Akharbach a réaffirmé lors de cette audience, l'engagement de la Haute Autorité en faveur d'une coopération intra-africaine pragmatique, efficiente, mutuellement bénéfique et résolument orientée vers la réponse aux attentes du citoyen en matière de consécration démocratique. « Ce centre de monitoring des médias permettra entre autres au CSC de mieux garantir l'expression du pluralisme via les services audiovisuels publics et privés du Burkina, pendant les périodes électorales et en périodes normales », a-t-elle expliqué. « Le système de monitoring, de traitement et d'analyse des contenus audiovisuels développé et breveté par la HACA, (*HACA Media Solutions*) est aussi, a-t-elle précisé, un outil performant et très utile pour réaliser des études et constituer des archives audiovisuelles ».

Cette audience au palais présidentiel a été suivie par une cérémonie solennelle d'inauguration du nouveau Centre de monitoring du CSC, organisée au siège de ce dernier, en présence de plusieurs membres du gouvernement.

Lors de son allocution à cette occasion le Président du CSC, Maitre Mathias Tankoano, a salué l'esprit coopération sud-sud qui a commandé la réalisation de ce projet. L'expertise de la HACA , a-t-il déclaré, renforcera l'action de CSC qui est désormais en mesure d'assurer un monitoring fiable et performant, tout en procédant à l'enregistrement, 24h/24h, des programmes de 60 stations radio et 24 chaines de télévision, avec des possibilités de conservation des contenus allant à 48 mois ».Le Président du CSC a également salué à cette occasion, la compétence et la mobilisation des deux experts de la HACA, Najib Bouzmarni et Adil Bourbate, qui ont supervisé l'installation du centre et formé les équipes du CSC qui auront la charge de le faire fonctionner.

Brevetée auprès de l'OMPI en 2007, et installée depuis auprès de plusieurs instances de régulation , cette solution informatique est aujourd'hui considérée comme un outil de régulation audiovisuelle de référence sur le continent, en raison des nombreux modules et les possibilités d' adaptation aux réalités africaines qu'il offre.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B